

Délibération n° 75-17 bis du 29 octobre 1975
portant nouvelle approbation du Programme transitoire 1976

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie"

- Vu la délibération 75-17 du 29 septembre 1975 portant adoption du Programme transitoire 1976,
- Vu les modifications proposées,

DELIBERE

ARTICLE 1

Les modifications au Programme d'intervention de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie" dit "Programme transitoire 1976" ci-annexées sont approuvées.

ARTICLE 2

L'ensemble du Programme transitoire 1976 modifié comme il est dit à l'article précédent est adopté.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

F. VALIRON

L. LANIER